

19 mai 2006 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 19 mai 2006

Antarctique

Financement d'une nouvelle base de recherche en Antarctique

Financement d'une nouvelle base de recherche en Antarctique

Sur proposition de Mme Freya Van den Bossche, Ministre du Budget et de MM. Didier Reynders, Ministre des Finances, Marc Verwilghen, Ministre de l'Economie et de la Recherche scientifique, Karel de Gucht, Ministre des Affaires étrangères et André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la poursuite de la recherche en Antarctique et sur le financement d'une nouvelle base de recherche, qui sera implantée en 2007, à l'initiative de l'International Polar Foundation (IPF). Il s'agit d'une Fondation d'utilité publique, créée en 2002 pour sensibiliser l'opinion publique et les jeunes sur l'importance des efforts de la recherche polaire et de ses liens avec les phénomènes de changements climatiques. Elle est placée sous la Présidence d'honneur du Prince Philippe. La nouvelle station scientifique sera une base d'été, occupée par un maximum de 20 scientifiques, pendant 4 mois par an (de novembre à février). Le montage et l'inauguration sont prévus pour 2007-2008, dans le cadre du programme international de l'Année polaire internationale (IPY), qui coïncide avec le cinquantième anniversaire de l'établissement de la base Roi Baudouin. Le Conseil des Ministres octroie au Ministre de la politique scientifique des crédits supplémentaires en engagement à concurrence de 1 million d'euros, qui sera ordonnancé en 2007 pour la réalisation de la phase 2, à condition que l'IPF apporte avant la fin de l'année 2006 la preuve de la contribution financière du secteur privé, à concurrence de 4,4 millions d'euros. Un montant supplémentaire de 1 million d'euros par an est octroyé au SPP Politique scientifique en 2008 et en 2009, pour le fonctionnement, la gestion et l'entretien de base ainsi que 500.000 euros par an, pour le financement des projets scientifiques liés à la base de recherche. La Monnaie Royale de Belgique frappera une pièce spéciale dont le produit de la vente bénéficiera intégralement à l'IPF. Le Ministre de la Défense poursuivra les contacts avec le SPP Politique scientifique et l'IPF sur les possibilités de collaboration à venir.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>